

**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**
7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

Compte-rendu anonymisé **de** **L'Assemblée Générale 2020**

Organisée « en distanciel » le 25 Février 2021

Ordre du jour :

- 1) Déroulement de l'A.G « en distanciel »
- 2) Rapport moral par le Président
- 3) Rapport d'activité 2020 par le Secrétaire
- 4) Rapport financier par le Trésorier :
- 5) Questions posées par les membres actifs

1) Déroulement de l'A.G « en distanciel »

Tout d'abord, Merci aux 25 membres actifs qui ont participé à notre AG 2020 en répondant à l'aide du « Bulletin réponse » au courrier qui leur a été envoyé par voie informatique, leur permettant de prendre connaissance du rapport d'assemblée générale 2020.

La majorité d'entre vous ont été informée, par mail (via Info Pêche), par un article paru dans l'Est Républicain et sur le site internet de l'AAPPMA expliquant la procédure mise en place.

Le caractère particulier de la situation actuelle (pandémie liée au COVID 19) nous a contraint à organiser cette assemblée générale « **en Distanciel** » afin d'éviter le rassemblement de nombreuses personnes dans un local, risquant une possible contamination des membres actifs de notre société.

Le Bureau a estimé avoir fait le maximum pour que cette AG en distanciel se déroule dans les meilleures conditions possibles, dans le respect de la loi.

2. RAPPORT MORAL par le Président

a. Remerciements

Le président remercie chaleureusement tous les membres bénévoles, les pilotes de commissions, le secrétaire, le trésorier, le Webmaster, les Gardes de Pêche Particuliers, les Auxiliaires Nature, les vérificateurs aux comptes, mais aussi les futurs candidats venant renforcer notre CA, l'UDS de Colombier Fontaine pour son aide matérielle et la mairie de notre village pour son soutien dans nos actions.

b. 2020, année particulière pour toutes les associations (COVID 19) :

- Sur le plan national, quelques chiffres pour information:
 - Fuites importantes des licenciés et bénévoles surtout en milieu sportif.
 - 1,5 millions d'associations en France = 17 millions de salariés.
 - 30 000 menacées de disparition.
 - Aides gouvernementales insuffisantes : prêts pas adaptés à la culture associative.
 - Priorité des aides aux associations employeuses.
 - 30 000 associations concernent le sport, la culture et les loisirs et représentent 60 000 emplois
- Cette situation a eu une incidence sur les subventions attribuées aux associations:
 - Dans ce contexte difficile lié au COVID-19, la commune de Colombier-Fontaine a tenu compte de la situation financière de chaque association dans l'attribution des subventions.
 - Il était évident que la solidarité devait s'exercer et c'est dans cette optique que la commission communale a choisi de sauver les associations au bord du dépôt de bilan afin qu'elles puissent relever la tête et s'en sortir avant de retrouver des jours meilleurs.
 - De ce fait, l'AAPPMA de Colombier Fontaine n'a pas obtenu de subvention de la commune de Colombier Fontaine en 2020.
 - Espérons qu'en 2021 la situation sanitaire s'améliorera afin de proposer aux communes des projets **d'intérêt général** et ainsi prétendre à des aides financières, monsieur le Maire de Colombier-Fontaine y sera très attentif, à nous de construire des dossiers solides !

C. Rappel des 2 missions principales attribuées aux AAPPMA: (Article 6 de nos Statuts)

- Lutter contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques (restauration de la Biodiversité)
- Développer le loisir pêche en général et plus particulièrement chez les jeunes.

d. Bilan 2020 par rapport aux propositions du Président faites avant son élection en mars 2020:

- Créer un APN (atelier pêche nature)
 - Projet, complexe à mettre en place, n'a pu aboutir par manque de ressources humaines (3 démissions et 2 départs en 2020)
- Organiser des journées FRANCAS à l'étang de Beutal:
 - Empêchées par la COVID !
- Obtenir une bonne cohésion de notre groupe :
 - Pas facile sans se voir et discuter autour d'une table !!
 - Soyons solidaire en ces temps difficiles !
- Renforcer le rôle du Bureau:
 - OK c'est lui qui conduit l'association mais c'est le CA qui décide comme il se doit.
- Réunir le Bureau et Pilotes de commissions :
 - Très satisfaisant, mais la crise sanitaire n'a pas permis de poursuivre.
- Mettre notre site en conformité avec la loi :
 - OK compris par tous.
- Mieux gérer l'alevinage : OK
 - 2 périodes d'alevinage : printemps et automne.
 - Définir le budget ainsi que le plan d'alevinage pour accord du CA avant la fin de l'année.
 - Présenter ce plan lors de l'AG annuelle.
 - Respecter le budget alloué pour l'année, et répartir au plus juste les lieux de déversements.
 - Alevinage 2020 : les empoissonnements en brochets ont été empêchés par la crise sanitaire.
- Recherche de bénévoles : insatisfaisant.
 - Recruter un nouveau secrétaire en URGENCE:
 - a. Il faut tous se mobiliser !
 - b. Merci à notre secrétaire qui s'est proposé de poursuivre une année supplémentaire suite au report des élections de renouvellement de tous les mandats.
- Renforcer la garderie : OK
 - Merci à Bernard, futur Garde de Pêche Particulier qui nous a rejoints dont la formation a débuté le 13 Février 2021.
- Repenser les Commissions : en cours de rédaction.
 - Tenir compte des démissions.
 - Alléger le fonctionnement de notre association.
 - Une proposition sera présentée au prochain CA pour accord.

- Exploiter notre partenariat avec VNF : reporté car COVID. !!
 - Protocole signé avec FNPF le 19/05/2019 pour 2 ans.
 - Réalisations d'actions communes (pontons, frayères, restauration du milieu, parkings, lutte contre les plantes envahissantes...)
- Créer un parcours truites sur le Doubs entre le pont de Colombier Fontaine et la passerelle de Longeville sur le Doubs : testé en 2019 semble convenir. A renouveler en 2021.

e. Année 2020 difficile pour tous les pêcheurs :

- Situation hydrologique catastrophique avec forte prolifération d'algues en particulier dans le canal.
- Confinements COVID qui ont perturbés les ouvertures de la truite et du brochet, en particuliers...
- Élections de renouvellement du CA prévues fin 2020 reportées d'un an,

f. Actions menées valorisant le milieu aquatique :

- Participations aux opérations de nettoyages du Bié Village :
 - UNE REUSSITE ! Collaboration de notre AAPPMA saluée par le maire.
 - L'opération sera poursuivie sur les tronçons situés sur la propriété de Pierre et derrière les écoles.
 - Travaux prévus en 2021. Monter un dossier spécifique en Préfecture.
- Lutte contre la pollution du Bié Village par un égout non raccordé :
 - Prise d'échantillons, demande d'analyse au SAMU de l'ENVIRONNEMENT : résultats transmis à la mairie et au président de l'AAPPMA pour action !
 - Un mail de rappel a été adressé au maire pour relancer PMA (qui en a la compétence) et intervenir auprès du/des habitations non raccordées au réseau d'assainissement : à SUIVRE.
- Lutte contre les chiens divaguant dans le ruisseau le Bié Village, même tenus en laisse :
 - La mairie posera des panneaux dans le but d'informer les propriétaires !
 - Plantations de rameaux d'arbustes le long du Bié secondaire (saules, noisetiers, aulne et sureau) afin d'apporter de l'ombre au ruisseau, entre la rue des cités et le passage sur rail situé vers l'écluse 21, et réduire la prolifération d'algues.

g. Projets pour 2021 à débattre en CA :

- Projet de partenariat avec l'AAPPMA de LOUGRES :
 - Premiers contacts fructueux avec le président, et un administrateur habitant CF.
 - Une réunion aura lieu dès que les conditions sanitaires seront plus favorables.
 - Objectif : Réfléchir à la réalisation d'une frayère à truites sur le ruisseau « la Lougres » en confluence avec le Doubs, permettant une migration de ce poisson sur la rive droite du Doubs alimenté en eau fraîche toute l'année sur un linéaire de 200 m environ. Voir possibilité de mettre ce tronçon en NOKILL.
- Mise en place d'une frayère à truites dans le Bié secondaire, en aval de la petite passerelle (à hauteur de l'écluse 21). Propositions émises par les membres du CA à étudier et valider !
- Mise en place d'un ilot rocheux, dans l'axe du ruisseau le Bié, en aval du pont de la D257 (à hauteur de l'ancienne poste de Colombier-Fontaine) le but :
 - Améliorer la fonction hydraulique du pont en provoquant un flux par arche de pont.

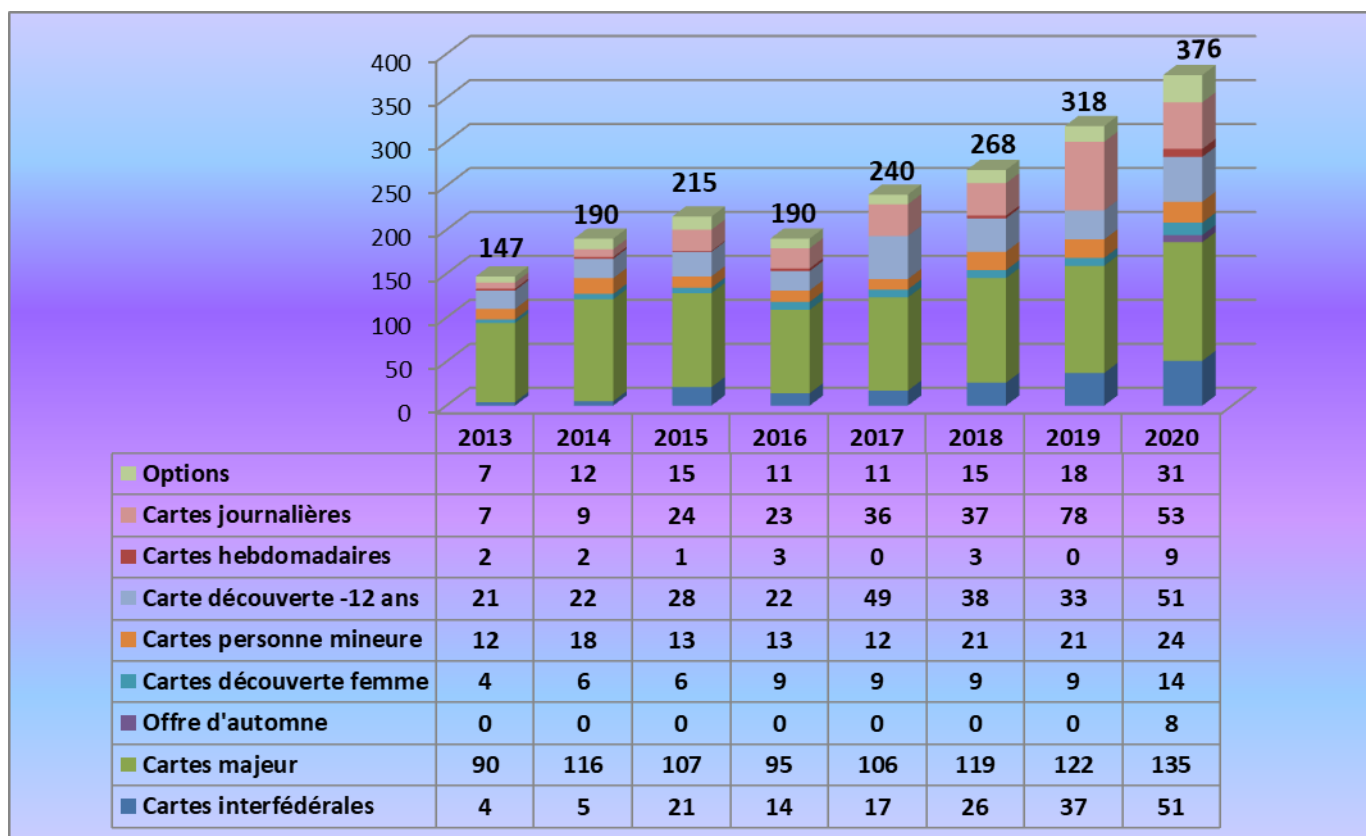
- Supprimer la zone d'atterrissement de sédiments, au niveau de l'arche rive G, propice au développement d'herbiers indésirables (effet d'auto-curage)
- Faciliter les opérations d'entretiens annuels.
- Ce projet fera l'objet d'une concertation avec : la mairie, PMA, l'EPTB, l'OFB et la DDT.

3. RAPPORT d'ACTIVITÉ du Secrétaire :

- Vente cartes de pêche.
- Nouveau dépositaire.
- Alevinage.
- Garderie 2020.
- Site internet.
- Étang de Beutal.
- Rampe de mise à l'eau des Beussières.
- Gestion des cormorans.
- Démissions enregistrées en 2020.
- Élection nouveaux membres entrant au CA.
- Élections fin d'année 2021.
- Secrétariat.
- Point sur les commissions.
- Revues « La pêche et les Poissons » dans les écoles.

Vente des cartes de pêche :

- 376 Cartes vendues.
- 233 par internet et 143 chez les dépositaires.
- Soit + 58 cartes par rapport à 2019.
- 18,3 % de hausse par rapport à 2019 !
- Augmentation continu depuis 4 ans due principalement :
 - Au dynamisme de l'équipe,
 - A notre site internet (excellent moyen de communication)
 - A l'investissement de chacun des membres du C.A et des membres actifs de l'AAPPMA.
- Représentations graphiques :



Nouveau dépositaire :

- Lise ayant pris sa retraite, c'est Max qui accueillera dorénavant les pêcheurs dans son magasin l'ÉTAPE situé 19 quai de la Gare 25260 Saint-Maurice-Colombier au niveau de l'écluse 22.
- Publicité faite : pancartes, articles de presse, affiches et sur « panneau pocket » de la mairie de Colombier-Fontaine.
- Un grand merci à Lise notre ancienne dépositaire pour tous ses bons et loyaux services envers l'AAPPMA de Colombier-Fontaine. Première Dépositaire à avoir mis en place les cartes de pêche par internet au niveau de la FDAAPPMA. Un courrier de remerciement ainsi qu'un cadeau pour services rendus lui ont été offerts par l'AAPPMA.

Alevinage 2021: voir tableau ci-dessous :

PROPOSITION ALEVINAGE 2021							
LIEUX	Types de poissons	Périodes et Quantités		Quantités	Coûts	Mise en place	Prix / kg TTC
		Début 03/2021	Mi 04/2021				
C A N A L	Carpes	100	0	100	490,00 €	50 kg entre les écluses 20 et 21 50 kg entre les écluses 22 et 23 Lots N° 97 et N° 99	4,90 €
	Black bass		30	30	600,00 €	25 kg entre les écluses 22 et 23 25 kg entre les écluses 23 et 24 Lots N° 96 et 97	20,00 €
	Truites	120	0	120	588,00 €	60 kg entre les écluses 20 et 21 60 kg entre les écluses 22 et 23 Lots N° 97 et 99	4,90 €
D O U B S	Brochets	150	50	200	2 400,00 €	75 kg Mise à l'eau des Beussière à Longeville 75 kg au lieu dit le Chatelot Lots N° 86 et 87	12,00 €
	Truites	150	150	300	1 470,00 €	Parcours truites entre le pont de Colombier-Fontaine et la passerelle de Longeville sur le Doubs Lot N° 98	4,90 €
BEUTAL	Black bass	40	40	40	800,00 €	Etang de Beutal pour compenser le manque d'alevinage 2020.	20,00 €
	Carpes	100	0	100	490,00 €		4,90 €
	Truites	50	0	50	245,00 €	Etang de Beutal pour l'ouverture du 13 Mars 2021	4,90 €
	TOTAUX	710	270	940	Coût total	7 083,00 €	

➤ Remarque :

- Pour des raisons sanitaires, l'alevinage en brochet prévu en décembre 2020 n'a pas pu avoir lieu comme prévu.
- En compensation et pour satisfaire les pêcheurs, nous proposons de procéder comme suit :
 - a. **150 kg de brochets** en Mars 2021 si la situation sanitaire et le niveau des cours d'eau nous le permettent.
 - b. **50 kg de brochets** en Avril / Mai 2021. (idem)

Garderie et Auxiliaires Nature 2020:

Bilan des contrôles effectués par nos « gardes de pêche particuliers »

- Benjamin : pas de retour sur ses contrôles. Démission enregistrée fin 2020.
- Cédric: 18 contrôles effectués (12 sans problème + 1 personnes alcoolisées + 5 tournées sans pêcheur!)
- Rappel de la réglementation (environnement, civisme...)

- Les GPP doivent effectuer les contrôles via l'application « Vigipêche » fournie par la Fédération avec leur smartphone afin que l'AAPPMA puisse suivre les contrôles effectués.

➤ **Pour rappel :**

- Démission de Sébastien (Octobre 2019).
- Assermentation de Cédric (27 Avril 2020).
- Fin d'agrément de Benjamin (Décembre 2021).
- Formation de Mr Bernard (13 Février 2021).

➤ **Renforcement de la garderie :** voir tableau ci-dessous.

NOMS	SITUATION			MODULES		
	Gardes Actuels (GPP)	Candidats Gardes (GPP)	Auxiliaire Nature (AN)	1	3	5
Benjamin 4 ans de garde	A demandé sa démission pour fin 2020					
Cédric 1 ère année.	x			x	x	
Bernard 20 ans gendarme et 10 ans de marine nationale		x Formation Programmée En février 2021	x	x	x	
Sébastien 24 ans de garde.			x			
Roland Ancien garde et ancien président.			x			

h. Site internet :

- Fonctionne très bien.
- 150 pages et 50 fiches consultées régulièrement par les membres actifs de notre secteur, de France et de l'étranger !
- En 4 ans : plus de 70 500 sessions et plus de 150 000 pages visitées.
- L'audience stagne légèrement causée par la crise sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020 !
- Depuis quelques semaines un nouveau système d'accès au site permet à tous les pêcheurs ayant créé un compte, d'accéder aux informations supplémentaires en fonction du statut de chaque utilisateur.
- Nous conseillons tous nos membres d'ouvrir leur compte, un mail explicatif leur a été adressé au moment de la mise en place du dispositif. Notre secrétaire et notre Webmestre sont à la disposition de tous nos membres pour les accompagner dans la démarche.

Étang de Beutal :

- Fréquentation très moyenne en 2020 (COVID-19)
- 42 heures carpestes: Annulé (COVID-19 + manque de ressources et de pilote)
- Empoisonnement 2020: 50 kg de truite arc en ciel.
- Renouvellement de la convention pour un an (2021): **signée le 03 Février 2021.**
- Bon contact avec la Mairie de Beutal qui prévoit un embellissement du site !

Rampe de mise à l'eau aux Beussières :

- Fréquentation très faible en 2020 (COVID)
- Signalisation par panneaux visible depuis la route nationale : prévu par la FD25 en 2021 !!
- Arasement d'une partie de l'ancien barrage pour faciliter l'accès des embarcations (En cours d'étude par la réciprocité, vu avec son Président) A suivre de près.

Gestion des cormorans :

- 25 cormorans tirés pour la saison 2020/2021
- La Fédération de Pêche du Doubs a décidé d'apporter une aide financière aux AAPPMA ayant participé activement au plan de régulation du grand cormoran.
- Une prime de 80 € est attribuée au tireur désigné **par notre AAPPMA** et retenu par la Commission de suivi entre la Fédération et les Lieutenants de Louveterie.
- Monsieur Jean-Paul V. de Longeville sur le Doubs est désigné pour son implication avérée dans cette gestion.

Démissions enregistrées en 2020:

- Membres du C.A :
 - Yves
 - Julien
 - Denis
- Recrutement au sein de notre CA :
 - Sébastien (ancien GPP)
 - Roland (ancien GPP)

Election de 2 candidats au Conseil d'Administration :

- Prénoms des candidats :
 - Sébastien de Colombier-Fontaine
 - Roland également de Colombier-Fontaine
- Cette élection a été soumise aux votes des membres lors de cette Assemblée Générale,
- Les candidats ont obtenu la majorité des votes « pour » et sont donc élus au C.A .

Elections en fin d'année 2021 :

renouvellement de tous les mandats au niveau National.

- Conformément aux statuts de la FNPF nous devons préparer les futures élections afin de réélire un nouveau Conseil d'administration et son Bureau.
- Ces élections devront avoir lieu à l'automne 2021.
- Les élections Fédérales auront lieu au 1er trimestre 2022.
- Les élections Nationales sont prévues en Septembre 2022 au plus tard.

Secrétariat :

- Le Secrétaire de l'AAPPMA Jacques a repoussé d'une année son intention de démissionner du poste de secrétaire afin d'aider la nouvelle structure présidée par Joël.
- Son rôle se limitera au secrétaire et ne prendra plus d'autres responsabilités qui lui incombent jusqu'à présent (Alevinage, et autres missions).
- **FIN DE MISSION : confirmée pour fin 12/2021.**

Point sur les Commissions :

- Toutes les activités en commissions ont été réduites voire stoppées au regard de la situation sanitaire actuelle.
- La proposition d'alevinage 2021 vous est proposée dans le présent rapport.
- Quelques petits travaux ont été effectués par Jean Luc, Roland et Joël et concernaient principalement la mise en place de panneaux au bord du canal informant nos pêcheurs du changement de dépositaire.
- Denis, le pilote de la commission « communication » continue de faire vivre notre site internet.

4. RAPPORTS FINANCIER du Trésorier

Bilan Comptable 2020 :

Voir tableau page suivante :

[illegible]

a. Budget prévisionnel 2021 :

i. Voir tableau ci-dessous :

[illegible]

5) Questions posées par les membres actifs

- Etat d'avancement de la frayère à brochets des « Beussière »
- Prévisionnel alevinage trop élevé / budget prévisionnel 2021 autofinancement? Impact covid? Où en est-on ?
- Herbiers importants dans les lots de pêche du canal du Rhône au Rhin, attention aux alevinages en truites ?
- Introduire de très jeunes truitelles dans le Doubs ?
- Bémol sur Beutal ; il n'y a pas d'animation.
- Une préférence pour un pique-nique à beutal.
- Ne pas mettre de truite au Canal, mais du sandre et de la perche !
- Alevinage : Mettre en + 50 kg de Black Bass à l'étang de Beutal

Réponses aux questions posées :

Frayère Beussières :

il faut être patient, ça suit son cours, nous relancerons la FD dans quelques mois.

Prévisionnel alevinage trop élevé/prévisionnel 2021 autofinancement? Impact covid?:

l'augmentation du coût de l'alevinage 2021 est justifié par le fait que les alevinages 2020 ont été revus à la baisse suite au « covid » avec comme principal objectif : la satisfaction de nos pêcheurs.

Herbiers importants canal attention alevinage truites?:

nous en tiendrons compte, seuls les biefs les moins pollués par les algues seront retenus.

Introduire de très jeunes truitelles dans le Doubs :

ce n'est pas sérieux, chacun sait qu'elles ne survivront pas dans un environnement non adapté (température, prédateurs et pollution..) il est préférable de mettre en place des frayères afin de favoriser la reproduction des truites autochtones sauvages.

Bémol sur Beutal ; il n'y a pas d'animation :

les personnes qui souhaitent organiser une animation à Beutal peuvent le faire, pas de pb.

Organiser un pique-nique est une bonne idée, nous verrons cet été si la situation sanitaire s'améliore.

Canal pas de truite mais du sandre et des perches :

il faudra y réfléchir pour 2022. On pourrait envisager un empoissonnement de ces poissons en tailles moyennes afin d'en avoir plus et moins chers !

Alevinage : Mettre en + 50 kg de Black Bass à l'étang de Beutal :

Avec la somme que nous a versé l'ancienne association lors de sa dissolution, nous pourrions répondre effectivement à cette demande tout en respectant le budget prévisionnel 2021.

Le Bureau va y réfléchir et fera une proposition.

Concernant le seul vote **contre** les 3 rapports(Moral / Activité / Financier) :

Pas de commentaire tant cela ne repose sur aucun critère objectif !!

Merci à tous les membres actifs pour leur participation au bon déroulement de cette Assemblée Générale 2020 en distanciel. Pour preuve que **nous pouvons être efficace** même par ces temps de pandémie.

Fin du rapport, merci de votre attention.

Le secrétaire

Jacques

Le trésorier

Alain

Le président

Joël